

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Créancecy

dossier n° PC 021 210 19 B0005

date de dépôt : 2 mai 2019

demandeur : Monsieur Régis GUIDOT

pour : l'extension d'une habitation

adresse terrain : 2 lotissement l'Opinpin, à
Créancecy (21 320)

ARRÊTÉ

A2019-39

accordant un permis de construire
au nom de la commune de Créancecy

Le maire de Créancecy,

Vu la demande de permis de construire présentée le 2 mai 2019 par Monsieur Régis GUIDOT demeurant n°2 lotissement l'Opinpin, à Créancecy (21 320);

Vu l'objet de la demande :

- pour l'extension d'une habitation ;
- sur un terrain situé n° 2 lotissement l'Opinpin, à Créancecy (21 320) ;
- pour une surface de plancher créée de 65 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis réputé favorable de l'architecte des bâtiments de France ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 2 mai 2019 ;

ARRÊTE

Article unique

Le permis de construire est **ACCORDÉ**.

Fait à Créancecy, le 20 juin 2019

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.